

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

16/04/2018

Dossier complet le :

11/05/2018

N° d'enregistrement :

2018-6480

1. Intitulé du projet

Défrichement d'un boisement dans le cadre de la création d'une aire de production d'hydrogène destinée à l'alimentation des bus à haut niveau de service.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte des transports Urbains

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M^r Nicolas Patriache Président

RCS / SIRET

120101012141181813110010115

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Catégorie 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une surface boisée de 12 000 m² constituée de noisetiers, de châtaigniers, de peupliers sp, de saules sp.

4.2 Objectifs du projet

Permettre l'implantation d'une station de production et de distribution d'hydrogène et d'une aire de stationnement de bus fonctionnant à l'hydrogène

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Abattage et évacuation du bois, déssouchage et girobroyage forestier du sous bois et broyage des souches.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet final est composé des équipements nécessaires pour produire, comprimer, stocker et distribuer de l'hydrogène nécessaire au remplissage des 8 bus articulés (6+2 de réserve) de la ligne BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement au titre de l'article L. 341-3 du code forestier. Dispositions prévues par l'article L. 512-12 du code de l'environnement, rubrique 4715 hydrogène numéro CAS 133-74-0.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure de défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface projetée 12 000	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

Avenue Vignancour
Parcelle AW 3

Coordonnées géographiques¹ Long. 43°19'15"76 Lat. 0°19'03"69

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

PAU 64 000

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- défrichement d'une surface boisée de 12 000 m²
- terrassement de la surface, construction d'un site de production d'hydrogène et de stationnement de bus

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La zone concernée par le défrichement est actuellement constituée d'un boisement, qualifié principalement de fourré, composé de noisetiers, de saules sp, de jeunes peupliers sp.

Il n'existe aucun usage sur cette parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Règlement : la parcelle AW 3 est classé en zone 1 AUy :
zone d'activités à urbaniser.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du 24 Mars 2006
P.L.U. modifié par délibération du Conseil Municipal du 30 Novembre
2015 - MODIF 5 -
P.L.U. modifié par délibération du Conseil Communautaire du 09 Février
2017 - MODIF 6 -

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 23 septembre 2016.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Gave de pau" FR7200781 Le site natura 2000 intègre l'affluent de l'Ousse des bois : Distance 530 M
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau d'eau potable. La consommation de l'électrolyseur pour la production est de 20 litres par kilogramme d'hydrogène produit, soit 5,1 m ³ par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Suite aux résultats des études de sols, l'infiltration des eaux dans le sol n'est pas possible. Les eaux de pluie et de process seront déversées dans le milieu superficiel. Après études hydrauliques, l'exutoire choisi est un fossé qui se déverse ensuite dans le cours d'eau appelé l'Ousse des Bois. »
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier ne sera pas excédentaire en matériaux car les terres issues des terrassements seront maintenues sur place, sous forme de merlon de délimitation de parcelle si besoin.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement concerné par le projet de défrichage d'une surface de 12000 m ² engendre la destruction des espèces végétales suivantes : tonces, noisetiers, saules, peupliers, et de quelques jeunes chênes pédonculés en périphérie. L'état du boisement est qualifié d'altéré car on note la présence de déchets en périphérie et surtout d'espèces envahissantes telle que le laurier palme.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant le site Natura 2000, le projet n'a pas d'incidence car il se situe à plus de 500 mètre d'un site natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, le défrichage concerne un espace naturel constitué d'un boisement sur environ 12 000 m ² .

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station de production, de stockage et de distribution d'hydrogène est une installation ICPE soumise à la rubrique 4715 « Hydrogène » en régime déclaratif. L'exploitation de l'installation sera également soumise à un arrêté de prescriptions spéciales dont l'élaboration par les services de la DREAL découlera notamment d'une analyse de risque en cours de réalisation. Le risque technologique est lié au stockage d'hydrogène, matière inflammable, sous pression sur le site.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté en zone de risques sismiques zone 4 sur 5. Il est également concerné par les aléas climatiques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Max 71 dB(A) à 3 mètres des installations. Respect de la réglementation ICPE et de l'arrêté de prescriptions spéciales pour le bruit aux limites de propriété.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est un parc d'activité.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, le site sera éclairé lors de ses horaires de fonctionnement.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site rejettera uniquement de l'oxygène dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de pluie et de process seront déversées dans le milieu superficiel. Après études hydrauliques, l'exutoire choisi est un fossé qui se déverse ensuite dans le cours d'eau appelé l'Ousse des Bois. Pour les eaux de pluie, le bassin de rétention a été dimensionné à 600 m3. Pour l'eau de process, le débit est de 2,5 m3 par jour. L'eau de process est de l'eau potable qui a été purifiée.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de nos connaissances et des éléments suivants, nous estimons qu'il n'y a pas d'utilité à ce que le projet fasse l'objet de la réalisation d'une étude d'impact :

- 1- Absence de cours d'eau et de zone humide sur la zone concernée par le projet de défrichement ;
- 2- Projet situé hors zone Natura 2000 ;
- 3 - Maintien de cépées de châtaigniers et de chênes en périphérie extérieure du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **PAU**

le. **29 mars 2018**

Signature



Le Président

Nicolas PATRIARCHE

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS

Hôtel de France

2 place Royale

64 000 PAU

Courriel : l.kempf@agglo-pau.fr

COMPLÉMENTS

DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Référence DREAL : 2018-006480_incomplet

Intitulé du projet :

"Défrichage de 12 000 m² pour la création d'une aire de production d'hydrogène destinée à l'alimentation des bus à haut niveau de service"

COMMUNE DE PAU

Le présent dossier a pour objet de répondre à la demande de compléments dans le cadre d'une demande d'examen au cas par cas, reçue par les services de la DREAL Aquitaine le 16 avril 2018.

Pour rappel, l'intitulé du projet est le suivant :

"Défrichement d'un boisement dans le cadre de la création d'une aire de production d'hydrogène destinée à l'alimentation des bus à haut niveau de service"

Au titre de la complétude du dossier, les compléments demandés sont présentés ci-après.

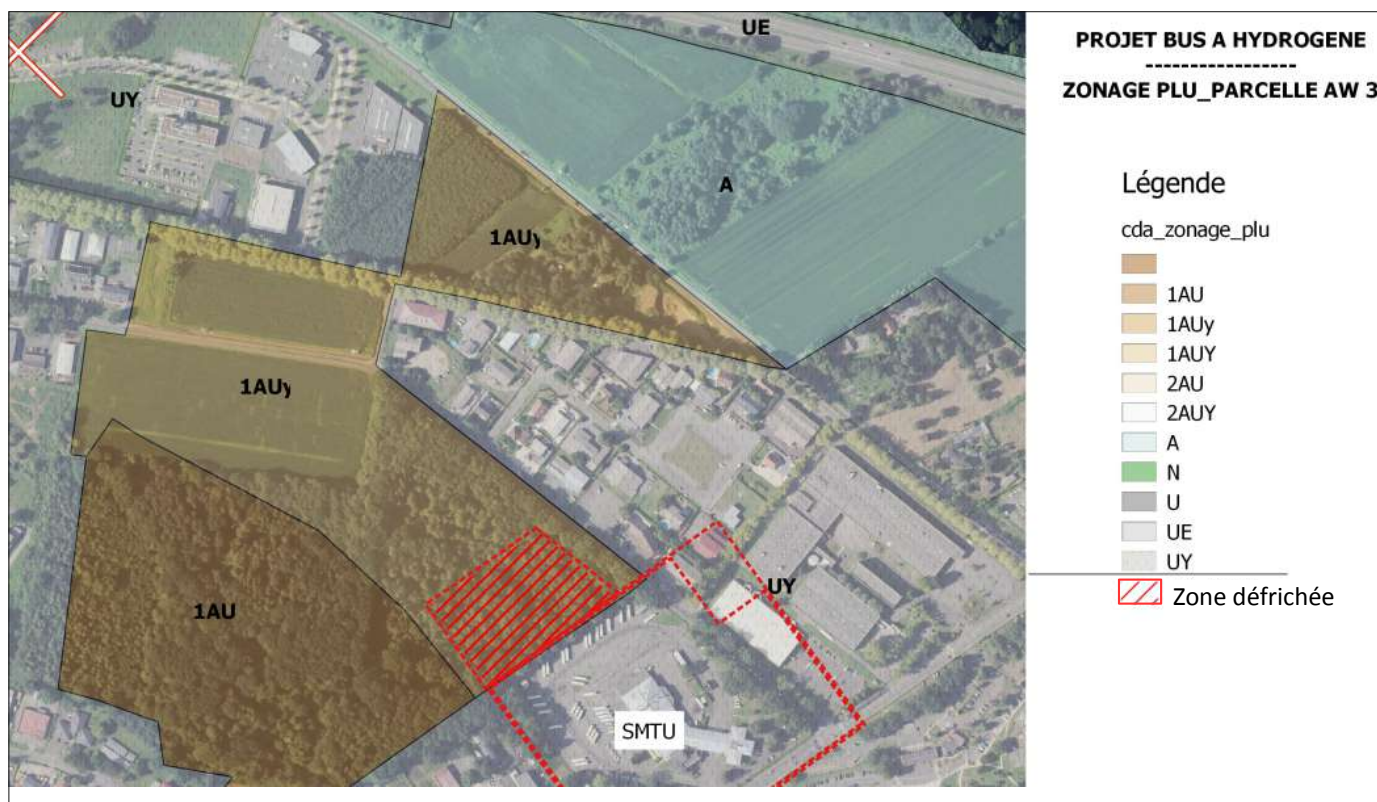
I_Caractéristiques générales du projet_PLU

La zone concernée par le projet est située en zone 1AUy, zone à urbaniser à court terme.

Le PLU actuel est approuvé par délibération du conseil municipal du 24 mars 2006.

Sa dernière modification par délibération du conseil communautaire date du 9 février 2017 (modification n°6).

Une modification n°7 est actuellement en phase d'enquête publique. Elle n'engendrera aucun changement dans le régime du site concerné par le projet.



A ce jour, il n'existe pas d'orientation d'aménagement et de programmation sur cette zone.

II_Sensibilité environnementale de la zone d'implantation

■ État des lieux du terrain et de son environnement

> Environnement proche

Le site concerné par le projet de défrichement fait partie d'un boisement isolé dans un contexte urbain dense. (cf photo ci-contre)

Le périmètre proche est composé de bâtiments industriels, d'entreprises, de bureaux, et de quelques habitations.

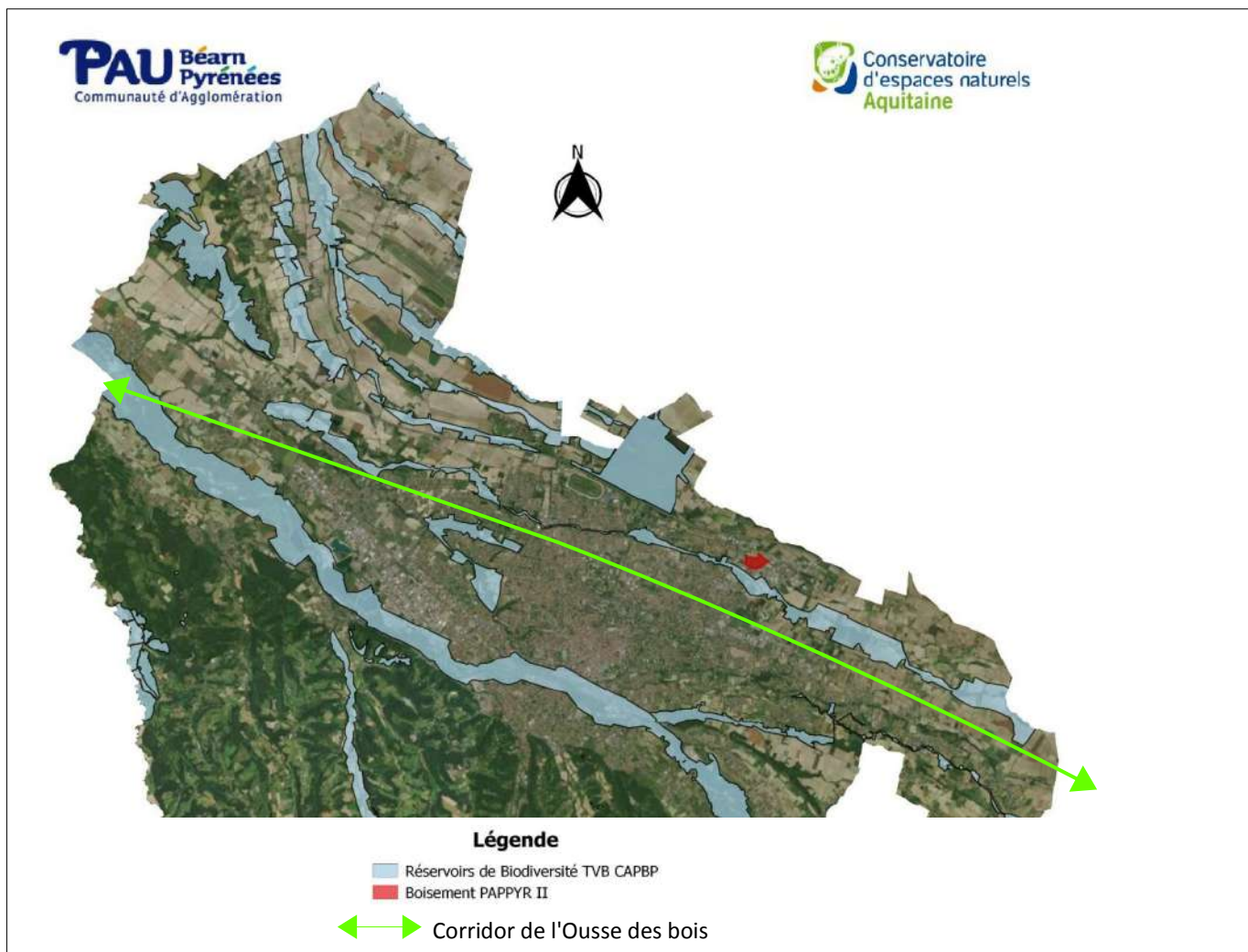
Il est donc situé de manière isolée, entre une zone d'activités en développement et l'autoroute A 64.

Sa position géographique dans ce contexte urbain, ne lui permet pas de faire partie des réservoirs de biodiversité identifiés dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue à l'échelle de la communauté d'agglomération. (cf carte ci-dessous)

Il n'existe plus de connexion entre le site et le corridor écologique de l'Ousse des bois présent au sud ; ce dernier faisant l'objet d'un programme d'actions de restauration des zones humides porté par la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées.



Extrait de la cartographie des réservoirs de biodiversité de la CAPBP



> Milieus naturels / Habitats

> Faune

Les observations réalisées sur le site ont permis de relever la présence des espèces suivantes.

A ce jour, les 11 taxons observés sont les suivants :

- papillons de jour : proscris (*Coenonympha pamphilus*), soucis (*Colias crocea*), piéride du chou (*Pieris brassicae*), piéride de la rave (*Pieris rapae*)
- mammifère : chevreuil
- oiseaux : pigeons ramier (*Columba palumbus*), corneille noire (*Cornus corone*), geai des chênes (*Garrulus glandarius*), moineaux domestiques (*Passer domesticus*), merle noir (*Turdus merula*), rouge gorge familier (*Erithacus rubecula*)

Plusieurs espèces exogènes ont été observées également : frelon asiatique (*Vespa velutina*) et rossignol du japon (*Leiothrix lutea*).

Potentiellement et au regard du contexte 'urbain', peuvent être présentes sur cet espace, les espèces suivantes :

- mammifère : hérisson, sangliers
- oiseaux : chardonneret élégant, Étourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Merle noir, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic vert, Pie bavarde, Pigeon biset, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Rossignol du japon, Sittelle torchepot, Tourterelle, grimpereau des jardins.

> Flore

Une prospection de terrain a été réalisée en 2017. Elle a permis de dresser un premier inventaire floristique du site concerné par le projet de défrichage.

Ont pu être inventoriées sur le site, les espèces suivantes :

-Lierre grimpant (<i>Hedera helix</i>)	-Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>)
-Ronces (<i>Rubus sp</i>)	-Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)
-Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	-Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>)
-Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)	-Saulé Marsault (<i>Salix caprea</i>)
-Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>)	-Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i>)
-Noisetier communautaire (<i>Corylus avellana</i>)	

Ainsi que les espèces "exogènes" suivantes :

-Laurier cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>)
-Arbre à papillons (<i>Buddleja davidii</i>)
-Impatiente de l'Himalaya (<i>Impatiens glandulifera</i>)

> Milieux naturels / Présence éventuelle de zone humide

Dans le cadre de l'inventaire de la Trame Verte et Bleue de son territoire, le boisement avait fait l'objet d'un "état des lieux sommaire" destiné à caractériser les différents habitats.

Dans le cadre du projet de défrichage, la zone impactée par les travaux concerne donc le secteur Est du site. (cf carte ci-dessous)

Le boisement concerné est caractérisé comme "chênaie et fourrés". L'ensemble du boisement est fortement accompagné par le bouleau (*Betulas pendula*) et par la ronces (*Rubus sp*), dominant le boisement par endroits. On peut voir sur la photo ci-contre que le site concerné par le défrichage est dominé par de jeunes sujet de bouleau, par la ronce et le lierre grimpant.



La cartographie de l'état des lieux et des enjeux du boisement, présentée ci-dessous, a été réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine.

Cartographie des habitats naturels du boisement



La présence éventuelle de zone humide est localisée sur les zones basses, aux profils topographiques plus bas, et sur lesquelles se développent des fourrés de saules.

Le projet de défrichage pour la création du site de production d'hydrogène n'impacte donc pas de zone humide.

III_Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

Comme détaillé précédemment, le site est localisé au sein d'un contexte urbain dense, composé de bâtiments industriels, d'entreprises, de bureaux, et de quelques habitations.

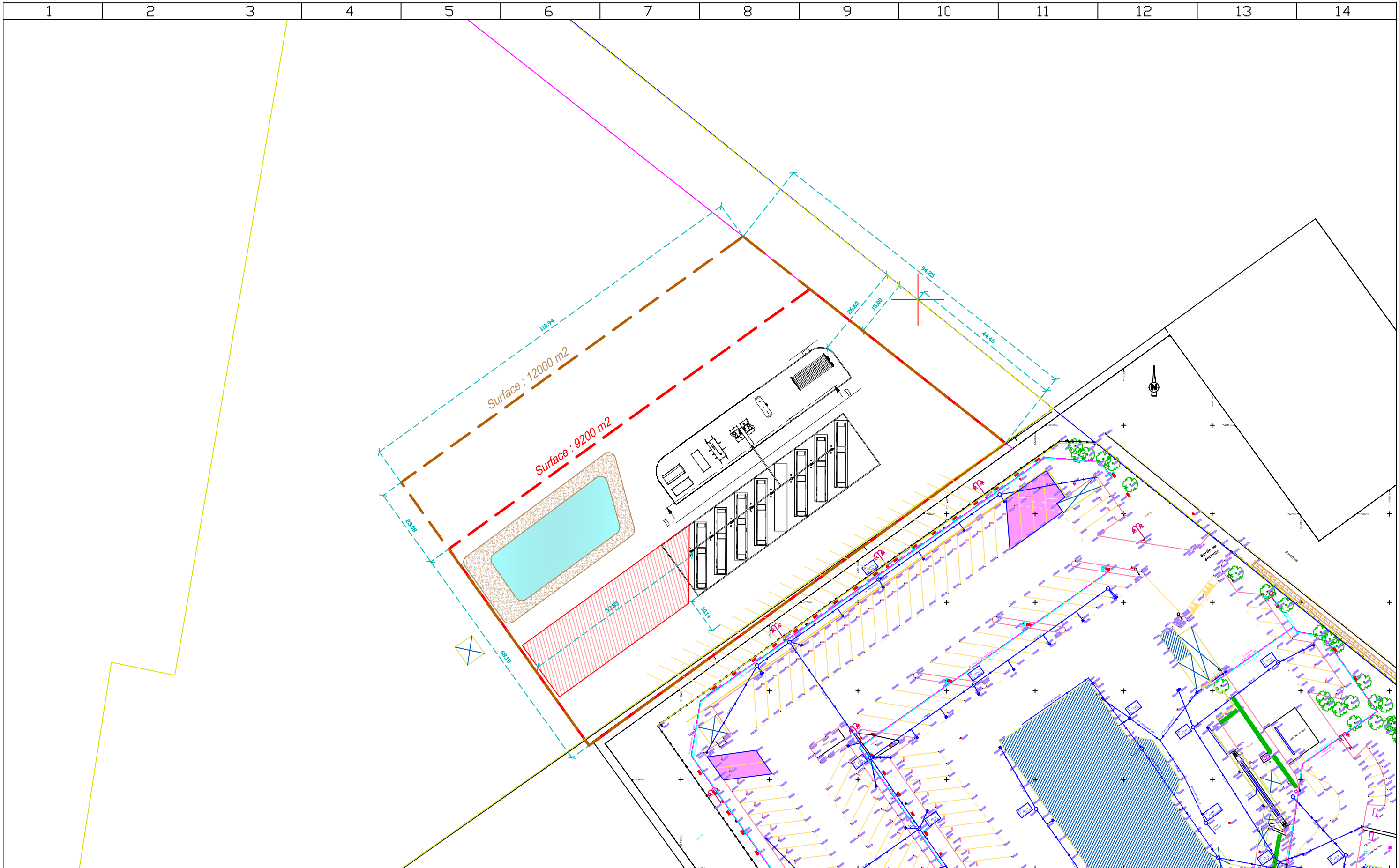
A ce jour, et dans le périmètre de la zone susceptible d'être affectée par le projet, il n'y a pas d'autres projets existants ou approuvés, dont les incidences pourraient se cumuler avec le projet présenté ici.

Les mesures prises pour réduire les impacts du projet sont les suivantes :

- nuisance de voisinage : maintien d'un espace tampon de 30 mètres entre le site de production et les bâtiments présents au nord
- impact paysager : maintien d'un bande tampon végétale entre le site de production et les bâtiments au nord.
- impact hydraulique : réalisation d'une étude pour la définition des modalités de gestion des eaux pluviales, orientant vers le projet de création d'un bassin de rétention des eaux.

Enfin, en terme de prise de mesure afin de réduire l'impact environnemental, le projet sera soumis à la mise en oeuvre d'une mesure compensatoire au titre du code forestier.

Celle-ci sera orientée vers le confortement du corridor écologique de l'Ousse des bois présent au sud du site, composé d'un cours d'eau et de boisements rivulaires. Il s'agirait probalement de reboiser une friche d'environ 5 hectares, afin de conforter le corridor, et également afin de favoriser son retour à un état "naturel". Cette mesure serait située dans un périmètre proche de l'espace défriché pour l'implantation du site de production.

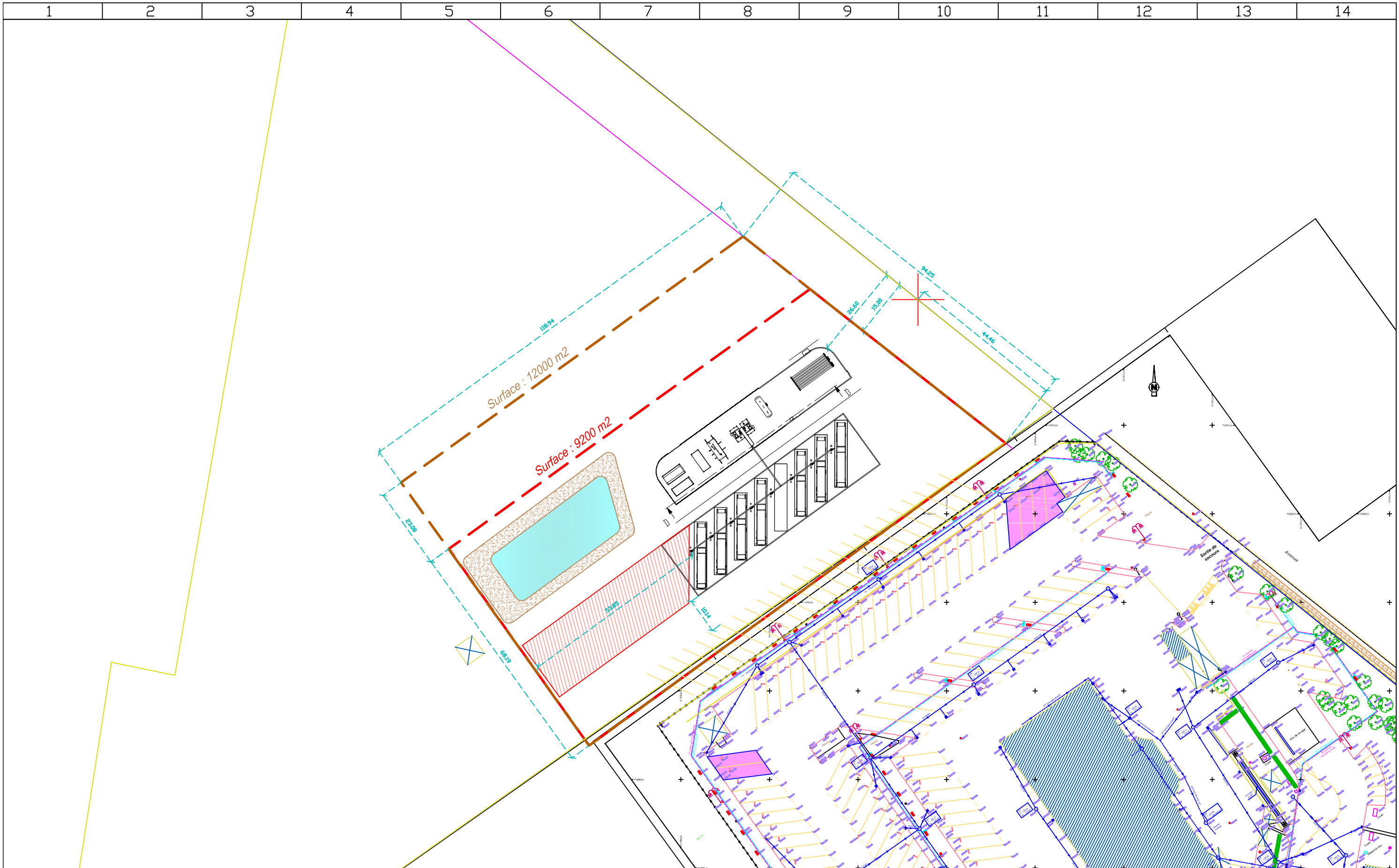


Format d'impression : A3				
ECHELLE :				
DESSINE PAR : DA				
VERIFIE PAR : RG				
APPROUVE PAR : ACB	A	20/03/18	DA	Création
CREATION DU DOCUMENT	INDICE	DATE	DES	MODIFICATIONS

PAU
PROJET
INSTALLATION
DEFRICHEMENT

STATION HYDROGENE

NUMERO D'AFFAIRE PSE 112	FOLIO 02 / 02
NUMERO DOSSIER PSE 112.01.01.02	



Format d'impression : A3				
ECHELLE :				
DESSINE PAR : DA				
VERIFIE PAR : RG				
APPROUVE PAR : ACB	A	20/03/18	DA	Création
CREATION DU DOCUMENT	INDICE	DATE	DES	MODIFICATIONS

PAU
PROJET
INSTALLATION
DEFRICHEMENT

STATION HYDROGENE

NUMERO D'AFFAIRE PSE 112	FOLIO 02 / 02
NUMERO DOSSIER PSE 112.01.01.02	

LOCALISATION DU PROJET DE DEFRICHEMENT

Surface : 12 000 m²



0 25 50 75 100 m

Planche photographique

> Parcelle AW 3 - Avenue Vignancour 64 000 PAU



A



B



D



E



LOCALISATION DU PROJET DE DEFRICHEMENT

SURFACE 12 000 M²



Poste
électr.

235

228

221

0 100 200 300 400 m